



Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : 418-842-5020 • Téléc. : 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

Assembly of First Nations Quebec-Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, Suite 201
Wendake, Quebec G0A 4V0
Tel.: 418-842-5020 • Fax: 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE RACISME SYSTÉMIQUE ENVERS LES PREMIÈRES NATIONS : UNE RÉALITÉ AUSSI DANS LA GESTION DES TERRITOIRES ET DES RESSOURCES

Wendake, le 8 octobre 2020 – Alors que tous les regards sont portés, avec raison, sur le contexte déplorable entourant le décès tragique de Joyce Echaquan, une autre illustration de racisme systémique touche actuellement la Nation Anicinape. Cette fois-ci, il s'agit de négation des droits territoriaux des Premières Nations, une autre forme de discrimination institutionnelle dont sont victimes les peuples autochtones, dénonce l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL).

Rappelons que la Nation Anicinape réclame un moratoire complet sur la chasse à l'orignal sur son territoire ancestral non cédé. Devant le refus du gouvernement du Québec d'autoriser ce moratoire, des barrages ont été érigés dans la réserve faunique La Vérendrye pour empêcher les chasseurs de passer. Or, la Cour supérieure du Québec a accordé hier une injonction provisoire à la zec Petawaga dans une partie de la réserve faunique.

« L'injonction accordée hier sur le territoire traditionnel non cédé de la Nation Anicinape risque d'être un autre réveil brutal pour le gouvernement du Québec », a déclaré le chef de l'APNQL, Ghislain Picard, rappelant que la Nation Anicinape détient des droits ancestraux, dont un titre ancestral non éteint, sur tout le territoire du Parc.

La mobilisation citoyenne et politique à la suite de la mort tragique de Joyce Echaquan, le 28 septembre dernier, constituait aux yeux du grand chef de la Nation Atikamekw, Constant Awashish, un « wake-up call » pour la population québécoise, mais surtout pour le gouvernement de François Legault. « Malgré les prétentions du gouvernement du Québec, qui juge agir à la satisfaction des chefs des Premières Nations, celui-ci devra reconnaître qu'il en faudra davantage pour que la confiance soit au rendez-vous pour la mise en place d'une véritable relation politique, la grande majorité des chefs jugeant que l'heure des compromis tire à sa fin », affirme le chef Picard.

Les leçons de la crise « ferroviaire »

Ce qui se déroule présentement n'est pas sans rappeler la récente crise dite « ferroviaire » concernant la Nation Wet'suwet'en. À l'instar de celle-ci, la Nation Anicinape, tout comme une majorité de Premières Nations au Québec, possède des droits ancestraux sur des territoires traditionnels non cédés.

« Dans la foulée de la crise ferroviaire, où les Premières Nations du pays ont été appelées une fois de plus à se mobiliser, en appui cette fois-ci à la Nation Wet'suwet'en, la naïveté sans doute, sinon l'ignorance, a fait dire au premier ministre Legault que le problème était unique à la Colombie-Britannique et qu'il ne pouvait pas arriver au Québec. Il a tort et j'espère qu'on a appris des leçons de ce qui s'est passé l'hiver dernier », note le chef Picard.

La chasse à l'original est au cœur de la culture et de l'identité de la Nation Anicinape et de l'ensemble des Premières Nations au Québec. La protection de l'original constitue en soi un devoir collectif pour assurer la vitalité et la pérennité de la culture et des traditions. Le laxisme gouvernemental dans ce dossier a des répercussions directes sur les droits des Anicinapek, lesquels sont inscrits dans la Constitution canadienne et protégés par le droit canadien et international.

La Déclaration de l'ONU

Rappelons qu'il y a un an, jour pour jour, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une motion soumise par Québec Solidaire enjoignant le gouvernement du Québec à s'asseoir avec les dirigeants des Premières Nations pour négocier les termes d'une mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Or, si on se fie aux déclarations récentes du premier ministre Legault et de sa ministre aux Affaires autochtones, il semble que le gouvernement du Québec ne compte pas y donner suite.

Après les tristes événements de l'hôpital de Joliette, l'APNQL exige maintenant que le gouvernement agisse immédiatement dans le dossier de la protection des droits territoriaux des Anicinapek. Autrement, face aux chefs qui tentent d'engager le gouvernement québécois dans un dialogue politique fondé sur la bonne foi, le Québec donnera un autre exemple du racisme systémique dont les Premières Nations font les frais depuis trop longtemps.

« La colère dans nos cœurs est encore très vive à la suite de la mort tragique de Joyce Echaquan. Je suis convaincu de ne pas être le seul. La colère dans les pleurs de ses enfants était facilement perceptible lors de ses funérailles. Le premier ministre Legault a l'occasion aujourd'hui de donner suite concrètement à ses promesses d'agir contre le racisme envers nos peuples. Le test de la sincérité, c'est maintenant », affirme Ghislain Picard.

En conclusion, alors que le gouvernement du Québec est principalement visé par cette question, l'APNQL exhorte le gouvernement fédéral d'assumer également ses responsabilités. Il est de son devoir d'intervenir maintenant.

À propos de l'APNQL

L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador est l'organisme régional politique qui regroupe les 43 chefs des Premières Nations au Québec et au Labrador. Suivez l'APNQL sur Twitter @APNQL

Renseignements :

Alain Garon, agaron@apnql.com

Conseiller aux communications

Cell. : 418 254-4620